

Aménager les territoires ruraux et périurbains

12 février 2016

En juillet 2015, l'architecte-urbaniste Frédéric Bonnet s'est vu confier une mission sur l'aménagement des territoires ruraux et périurbains par Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité. Son rapport, rendu public le 7 janvier dernier, s'appuie sur 76 contributions d'associations d'élus et de professionnels. L'auteur souligne la diversité et les atouts de ces territoires, l'objectif étant d'approfondir la réflexion pour que ces espaces conçoivent leurs propres modèles de développement. Le rapport clarifie, pour chaque thématique et pour chaque espace, le rôle des différentes catégories d'acteurs et propose des outils, existants ou à créer, pour aider les élus à monter leurs projets territoriaux.

La place fondamentale de l'activité agricole et forestière est réaffirmée, au sein de ces espaces, mais le rapporteur en montre aussi la fragilité. Il souligne par exemple la déconnexion entre une partie des exploitations agricoles et leurs territoires. Les aides des politiques agricoles, en étant centrées sur des critères essentiellement économiques, prennent peu en compte les autres enjeux de développement, et certaines composantes du secteur agricole se trouvent donc en décalage avec les dynamiques régionales.

Le rapport rappelle aussi que la faiblesse des revenus de certains agriculteurs a un impact direct sur le processus d'urbanisation, le déclassement de terrains agricoles en terrains à bâtir venant souvent combler des niveaux de vie ou des retraites agricoles trop faibles. Pour limiter les effets de cette « spéculation », le rapporteur recommande que les collectivités participent progressivement à la valorisation de l'activité agricole et de ses pratiques.

L'auteur montre aussi l'intérêt des CDCEA (Commissions départementales de la consommation des espaces agricoles), qui ont le mérite de rassembler des acteurs qui se rencontrent peu. Il propose d'élargir leurs missions aux questions d'aménagement du territoire, peu abordées pour l'instant et qui seraient un point de départ pour de nouvelles collaborations.

Le rapport appelle enfin à renforcer les moyens d'ingénierie publique et privée, avec l'idée de créer des ateliers d'ingénierie locale, susceptibles d'impliquer davantage les citoyens et sur lesquels les élus pourraient s'appuyer.

Céline Fabre, Centre d'études et de prospective

Source : [ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité](#)